

LE
ROBINSON D'EAU

DOUCE.

—
CHAPITRE X.

Impressions de voyage.

(Suite.)

La nuit suivante, mon sommeil fut interrompu par une longue insomnie pendant laquelle ma conscience m'obligea à entendre plusieurs reproches auxquels j'avais jusque-là fermé l'oreille.

On se souvient que j'avais donné à Julien Caseneuve cent francs au moment de son évasion. De cette somme il n'y avait que la moitié qui fût à moi, l'autre moitié appartenait aux pauvres. J'avais donc abusé d'un dépôt. Ce qui augmentait ma faute, c'est que j'avais sollicité moi-même cet argent.

A peine arrivé au collège, je m'aperçus qu'on faisait des quêtes nombreuses, tantôt pour les indigents de la localité, tantôt pour les bonnes œuvres intéressant la France et l'Eglise : j'écrivis à ma mère en me plaignant que l'insuffisance de ma bourse ne me permit pas d'imiter la générosité de plusieurs de mes camarades. Mme de Puyjoubert m'envoya cent francs pour mes aumônes. J'en donnai la moitié dans un mois ; M. le Supérieur fut obligé de m'inviter à plus de modération. Plût à Dieu que j'eusse tout donné ! je n'aurais pas à me reprocher d'avoir employé à une évasion, c'est-à-dire à un acte coupable, l'argent destiné à soulager les vieillards, la veuve et l'orphelin.

Comme si c'était à dessein, les mendiants abondaient sur notre route ; ils se présentaient à la portière et suivaient la voiture lorsqu'elle gravissait quelque côte ; on les trouvait à la porte de toutes les auberges ; quelques-uns venaient me tendre la main dans l'intérieur de l'hôtellerie et jusque dans ma chambre. A défaut d'argent, je donnai une paire de souliers à un ramoneur de mon âge, et deux chemises à un pauvre petit déguenillé, arrivé, je crois bien, à 12 ans, sans avoir porté de linge sur le corps. Mes gardiens témoins de ces pauvres dons ne soufflèrent mot. Ils firent bien ! J'étais vexé, furieux et capable de tout pour me soustraire à une surveillance qui dégénérait en un honteux esclavage.

Quelques paroles, prononcées par mes gardiens à leur arrivée à Saint-X.... me revinrent en mémoire pendant ce triste voyage et me tourmentèrent beaucoup.

« Nous sommes venus vous chercher, m'avaient-ils dit, pour vous mener en Limousin, jusqu'à ce que madame votre mère et le conseil de famille aient décidé de votre sort. »

Quel était au juste ce conseil de famille ? que pouvait-il faire de moi ?

Je me souvins d'avoir vu trois ou quatre fois à Puyjoubert un vieux monsieur, arrière-cousin de mon père, qu'on me disait être mon subrogé-tuteur. M. Mauval avait un visage sévère ; je me prenais à pâlir et à rougir lorsqu'il me re-

gardait—et cela lui arrivait souvent—dans le blanc des yeux. Mon subrogé-tuteur venait à Puyjoubert en compagnie d'un autre parent éloigné de mon père, le baron de Saint-Sauveur, un colonel de gendarmerie en retraite qui voyait des malfaiteurs partout. Les domestiques du château tremblaient durant le séjour de ces messieurs et ne cachaient pas leur joie en les voyant partir. J'étais perdu si MM. Mauval et de Saint-Sauveur l'emportaient dans le conseil de famille sur l'avis de ma mère. Il m'était arrivé plus d'une fois d'entendre l'ancien gendarme grommeler entre ses vieilles et vilaines dents :

—On est trop faible ici ! les femmes ne s'entendent pas à élever les enfants. Ah ! si ce petit drôle me regardait !

Que pouvait décider à mon sujet le conseil de famille ? Telle était la seconde question que je me posais. Après avoir bien réfléchi, il me sembla qu'on pourrait bien me mettre à bord de quelque navire, en qualité de mousse. N'avais-je pas lu la vie de plusieurs marins, devenus capitaines de vaisseau, chefs d'escadre et amiraux, qui avaient commencé par être des enfants terribles et des mousses ? Ma foi ! si on m'infligeait cette punition, je l'acceptais à l'avance. A la vérité, je serais séparé de ma mère ; mais ne l'étais-je pas au collège ? Mme de Puyjoubert serait bien dédommée en me voyant revenir au bout de deux ou trois ans, grand, fort, instruit et sérieux. La vie à bord d'un vaisseau est une autre école qu'une maison à fabriquer les bacheliers. D'où venaient mes malheurs et mes fautes ? De ce que j'étais contrarié dans ma vocation. Une fois que je serais dans mon élément tout changerait. Les mousses ont leur brevet d'amiral dans la coiffe de leur chapeau ciré : qu'on me donnât le chapeau, et je me chargeais d'en tirer le brevet.

La profession de marin devait infailliblement me rapprocher tôt ou tard de Julien Caseneuve. Lui aussi, fils et neveu de marins aura été envoyé chercher la sagesse sur la plaine liquide, nous nous y rencontrerons un jour et nous bénirons alors l'évasion du collège de Saint-X....

Je faisais ces réflexions et d'autres de ce genre sur les confins du Poitou et de l'ancienne Marche-Limousine, à quelque distance d'un bourg nommé Lathus. Nous avions pris à Montmorillon des chevaux de poste et un postillon si fringants que nous allions ventre-à-terre et en brûlant la route. Cela m'amusa fort, je me mis à la portière et excitai, du geste et de la voix, chevaux et postillon. Mal m'en prit : nous ne tardâmes pas à verser. Un des deux chevaux se cassa la jambe ; mes deux compagnons de route reçurent des contusions ; le postillon et moi n'eûmes rien.

A l'empressement de tout le monde autour de ma personne, je reconnus, non sans une joie secrète, que l'héritier des Puyjoubert comptait encore pour quelque chose en ce monde. Ceci m'encouragea à reprendre un peu l'attitude et le langage du maître. Je traitai le postillon de casse-cou et mes deux gardiens d'imprudents. Nul ne sourcilla.

Le postillon monta sur le cheval valide et s'en alla chercher du secours à Lathus. Nous attendîmes sur la route. N'eût été ce beau cheval fourbu et qu'il faudrait abattre, je me serais médiocrement affligé de l'aventure. Deux hom-